

KINGSTON. BROCKVILLE. PRESCOTT. MONTREAL. ST. JEAN. DUNDEE. STANSTEAD.

Par ordre, W. H. GRIFFIN.

Politique Locale. — Haut-Canada.

Le Montreal Gazette, citant un article de l'Examiner, à propos de la retraite de M. Lafontaine, pense que le confrère de Toronto se trompe beaucoup en pensant croire que cet événement aurait l'effet de diviser le parti français, et dit à ce sujet: "Il (parlant de l'Examiner) oublie que c'est l'influence des prêtres qui l'a (M. Lafontaine) placé là, et que la même influence pourra changer d'homme à volonté." Le Montreal Gazette fait une assertion sciemment fautive, déjà bien des fois contredite, renouvelée souvent et dont la preuve lui manquera toujours.

D'ailleurs, nous consentirions sans hésiter à une admission pure et simple de la chose, sans même regarder du tout comme affaire compromettante, s'il nous était possible de ne la pas prendre pour une de ces mille et une chimères qui servent presque journellement à fanatiser une partie de la population au préjudice de l'autre.

L'Examiner dans l'article plus haut cité, dit qu'il est décidément de fait que l'Hon. Lafontaine a l'intention de renoncer à la vie publique après la clôture de la prochaine session des chambres. Il dit que le parti canadien n'existe que par l'influence de M. Lafontaine, et, en se demandant quel sera son successeur au pouvoir, il se livre à des conjectures plus ou moins hasardées sur la dissolution du parti canadien-français, qu'il pense devoir être le résultat de la retraite du premier ministre. Il prévoit qu'une division du parti pourra avoir lieu entre M. Papineau et M. Cartier auquel il prête le désir de remplacer M. Lafontaine. "Si, en ce cas, dit-il, la session du parti Canadien est inévitable, quel en sera l'influence sur l'état des autres partis en général? Un résultat certain sera la destruction de cette omnipotence contestable du parti qui existe aujourd'hui."

Il y a matière à utiles réflexions dans ces idées du journal de Toronto.

L'agitation électorale se continue au comté de Halton (Haut-Canada) où quatre candidats M. M. W. L. McKinnon, R. McKinnon, George Brown (Rédacteur en chef du Globe) et Horace Case se disputent les suffrages des électeurs.

Le Globe dit qu'il n'est pas à douter que M. Brown obtienne victoire sur ses concurrents.

Le Toronto Mirror affirme, au contraire, que les chances sont toutes favorables à M. Case, et qu'à la levée des mains qui eut lieu le 5, au meeting préliminaire, la majorité s'était déclarée pour lui. M. Case, promet de soutenir le parti qui "fera le bien du pays", il est d'opinion que les députés doivent être élus après la considération des intérêts qu'ils possèdent dans la localité et non d'après celle de leurs vues politiques.

M. McKinnon compte aussi des adhérents qui lui promettent appui et succès. Il se dit conservateur-libéral.

Quant à M. McKinnon, qui parle favorablement de tout ce qu'il est désirable pour le peuple d'obtenir, l'Examiner fait valoir comme un très bon suffrage du comté, la franchise et la netteté de ses opinions et de ses vues politiques. Il doit rester encore des partisans à un homme si capable de s'acquiescer de l'influence et auquel on ne refuse pas les qualifications qu'exige le mandat de député.

La matière de l'esclavage est un sujet que prennent au sérieux les habitants de Toronto. La pensée humanitaire honore infiniment tout ce qu'ils peuvent tenter, même sans beaucoup de succès, dans l'intérêt de la portion de l'humanité qu'on opprime. M. Thompson fit, il y a peu de jours, à Toronto, une lecture contre l'esclavage à laquelle assista un auditoire nombreux et fort épris des sentiments de justice et de commisération qu'exprima l'orateur en faveur de la race noire.

Dans le programme des institutions que sollicite depuis longtemps le vœu public dans le Bas-Canada, l'établissement d'une école de droit tient assurément l'une des premières places. L'étude du droit parmi nous a été dans tous les temps abandonnée, par ainsi dire, à elle-même. La longue existence de cette grande lacune s'explique plus facilement pour le passé, qu'elle ne serait tolérable aujourd'hui, car elle contraste fort avec les besoins de la population et, nous osons dire, avec l'état social avancé de la colonie.

En ce moment donc que M. Maximilien Bibaud annonce l'ouverture prochaine d'une école où se fera l'enseignement régulier et collégial de la science du droit, nous ne saurions douter du bon accueil que rencontrera ce projet du jeune professeur ni de l'appui encourageant qu'il a le droit d'espérer de tous ceux de nos concitoyens qui se trouvent en position de profiter de ses services.

M. Bibaud a été dernièrement gradué avocat après un examen qui, nous assure-t-on, lui a fait le plus grand honneur. Nous lui souhaitons une carrière qui réponde à un début aussi favorable.

M. Loranger, avocat, a fait, vendredi soir, la lecture annoncée sur le Barreau Français, en se bornant toutefois à la première partie de sa dissertation: "Le Barreau Français depuis l'origine de la monarchie jusqu'à la Révolution de 1789," réservant pour une autre occasion l'examen de la seconde partie de la thèse: "L'influence du Barreau sur la Constitution de l'Etat et le développement des Institutions en France."

M. Loranger a bien rempli sa tâche et a contenté sur son auditoire. En remontant aux époques reculées de l'histoire du monde, il a fait voir de quelle estime jouissaient parmi les Egyptiens, les Chaldéens, etc., ceux que l'on chargeait de plaider devant l'autorité la cause du droit et celle des personnes; ce qu'était l'ordre des avocats dans les Gaules avant et depuis l'invasion des Francs, etc. Cette dissertation vient peut-être à propos dans un temps où l'on n'est pas généralement d'accord sur les droits des membres du barreau ni même sur le prix ou la nature toute spéciale des services qu'ils sont appelés à rendre. Nous nous empresserions de publier une revue complète du travail de M. Loranger dès que nous serons en état de le faire.

La température qui avait tant favorisé le dégel, s'est considérablement refroidie depuis quelques jours, et n'a absolument rien de printanier. Depuis hier il pleut.

La débâcle sur le fleuve au-devant de la ville, qui n'avait été d'abord que partielle, a été suivie de la disparition totale des glaces qui laissent désormais à peu près libre la navigation du St. Laurent.

Le Richelieu, venant de Sorel, a commencé samedi ses voyages réguliers, et le Jacques Cartier fera son début dans le cours de la semaine. Les vapeurs de Longueuil ont commencé ce matin les traverses à cet endroit. Ceux de Laprairie sont en pleine activité depuis samedi.

L'arrivée dans notre port de plusieurs bateaux chargés de bois de chauffage a produit une baisse subite dans les prix de ce combustible, qui de 6 et 7 piastres sont descendus à 20 schellings par corde dans les enclous où les spéculateurs le revendent. Le bois franc s'est vendu hier dans le port à raison de trois piastres seulement la corde.

CORRESPONDANCES.

Montréal, le 11 Avril 1851.

M. l'Éditeur,

Monsieur Prowse, citoyen respectable et industrieux de cette ville, est déjà connu d'une manière avantageuse dans le public par les fournitures dont l'invention lui appartient, au moyen desquelles il réussit parfaitement à répandre avec économie dans les appartements d'un vaste édifice une chaleur douce et forte à volonté. Dans le cours de l'automne dernier, j'ai fait mettre dans l'Asile de la Providence six de ces fournaises, lesquelles ont donné plus de chaleur cet hiver que n'en donnaient auparavant trente-deux poêles. Pendant que M. Prowse faisait travailler à ces fournaises, il fut témoin des œuvres de charité que les Sœurs exercent dans leur maison. Son cœur bien-faisant fut profondément touché de ce spectacle. C'est pourquoi, connaissant que Monsieur de Montréal m'a chargé de veiller au temporal de l'établissement de la Providence, il m'a adressé dernièrement la lettre suivante que je vous prie de vouloir bien insérer dans votre Journal, et que je crois devoir faire publier comme une marque de la gratitude des Sœurs de la Providence envers M. Prowse, et pour rendre un témoignage public à la noble générosité de ce monsieur; générosité d'autant plus appréciable que M. Prowse n'appartient point à l'Église catholique. J'ai l'honneur d'être,

Monsieur l'Éditeur,

Votre très-humble et obéissant serviteur, A. F. T. Pte.

Montréal 5 Avril 1851.

Révérénd Monsieur,

Durant l'hiver dernier, j'ai vu avec une grande satisfaction à l'Hospice de la Providence, Etablissement sous la direction de Madame Gamelin, avec quels soins les pauvres étaient traités. Non seulement ils y sont chauffés, mais encore, et j'ignorais cela, ils y sont bien vêtus et bien nourris. Enfin on est aux petits soins pour eux. Je ne puis par conséquent être témoin oculaire de tant de charité envers mes semblables sans me sentir obligé de venir offrir pour cette charitable Institution ma faible offrande. En conséquence, Monsieur, vous me ferez bien plaisir d'accepter 25 pour cette belle Institution, pour être employées à ses œuvres. A cette fin, vous voudrez bien mettre cette somme au compte de votre très-sincère et très-dévoté ami,

G. H. PROWSE.

Montréal, 12 Avril 1851.

M. le Rédacteur,

Les Mélanges Religieux de vendredi, 11 avril courant, contiennent un rapport de l'Assemblée du Comté de Huntingdon, tenue à St. Edouard le 20 mars dernier, lequel rapport n'est pas un rapport officiel de l'Assemblée en question, signé par le président et le

secrétaire; mais n'est que celui du journal la Minerve.

Or, M. le Rédacteur, nous soussignés qui étions présents à l'Assemblée de St. Edouard du 20 mars dernier, nous venons protester solennellement contre ce qu'a dénoncé et de faux le prétendu rapport de la Minerve, reproduit intégralement dans votre feuille.

Ainsi, sans vous contester le droit de préférer reproduire une relation anonyme des faits de cette assemblée, à son rapport officiel, signé par des citoyens respectables et honorables, nous vous prions de recevoir notre protestation contre ce prétendu rapport, reproduit par les Mélanges Religieux; et nous déclarons sur l'honneur:

1°. Que les discours et les paroles que la Minerve prête tour-à-tour à M. l'abbé Chini-quey et à M. J. B. E. Dorion, sont inexactes, en ce que l'on fait émettre par ces Messieurs des pensées qu'ils n'ont jamais exprimées en cette occasion.

2°. Nous protestons aussi contre l'affirmation faite dans ce rapport que la majorité de l'Assemblée se prononça contre l'annexion du Canada aux Etats-Unis; et nous affirmons au contraire, qu'ainsi que l'a établi le président de l'Assemblée et son secrétaire dans leur rapport officiel, les deux tiers des personnes présentes se prononcèrent en faveur de l'annexion.

Comptant, M. le Rédacteur, sur votre impartialité, nous vous prions d'entrer cette protestation dans le prochain numéro des Mélanges Religieux.

Nous sommes avec considération,

Vos serviteurs très-humbles, EDWARD GOFF PENNY, D. LATTE, J. G. BARTHE, J. B. E. DORION.

CORRESPONDANCE LYONNAISE.

Lyon, le 19 Mars 1851.

Monsieur le Rédacteur,

Pendant que je terminais ma dernière lettre un cri de hété fauve, semblable à ces rugissements qu'on entend au milieu du silence de la nuit dans l'épaisseur des forêts, partait du haut de la tribune parlementaire, et élabait raisonner comme un écho sinistre, au fond des contrées les plus reculées et les plus calmes. Si les tigres et les hyènes parlaient, ne vous semblerait-il pas, Monsieur, qu'ils parlaient comme M. Marc Dufraisse, d'odieux mémoire! La nouvelle de son discours baigné de sang est venue effrayer les gens de bien pendant qu'ils jouissaient en paix des dernières heures d'un peu de calme et d'ordre, ombre fugitive d'ordre matériel. Le citoyen Marc Dufraisse a montré avec la dernière rauchise, quels étaient les vœux et les sentiments de cette secte immonde qui glorifie sans cesse le meurtre et le pillage; il a exalté les œuvres des anciens terroristes qui sont les pères de tous ceux qui ont applaudi d'aussi abominables paroles; il a voulu prouver aux applaudissements unanimes de la Montagne que l'assassinat légal de Louis XVI était une action de toute justice et de toute nationalité et que tous les descendants des rois étaient passibles, par le seul fait de leur naissance, de la peine capitale. M. Marc Dufraisse n'en était pas à son coup d'essai; déjà en d'autre temps il avait expliqué assez nettement sa façon de penser et n'avait jamais laissé aucun doute sur la violence de ses opinions politiques depuis quelques années. Il est certains hommes qui éprouvent un plus haut degré le besoin de faire parler d'eux. Si les moyens honnêtes ne suffisent pas, et ce sont les plus difficiles, ils ont recours aux mauvais actions, aux folies et même jusqu'au crime, si rien ne leur réussit dans leur amour insensé pour la renommée.

Vous savez sans doute que le citoyen Marc Dufraisse est avocat, mais avocat impie, d'une ambition furieuse, âpre, féroce et jalouse. Voyant qu'il n'est pas à la hauteur, pour les talents, des Berryer, des Choix-d'Étange etc., il s'en est pris à la société toute entière et a juré que tôt ou tard il se vengerait de ce qu'il ne peut surpasser en nobles capacités nos illustrations contemporaines. On dit pourtant que dans sa vie privée, Marc Dufraisse est un homme très-doux. Hélas! le beau Saint Just, d'affreux mémoire, n'était-il pas d'une douceur angélique? Et pourtant que de sang il a fait verser!... Marc Dufraisse appartient à une secte qui marche, étendant déployé, sous le commandement des héritiers de Robespierre, Marat et Consorts, tels que Barbès, Blanqui, Ledru-Rollin et Louis Blanc.

Il y a peu de jours, ma femme causa avec un montagnard de ma grande connaissance, le plus tendre, le plus timide, le plus pacifique des hommes; autrefois il était mon ami, mais ses violentes opinions me l'ayant fait laisser un peu de côté, je le vois plus rarement. Étant donc venu pour me voir un jour que j'étais sorti, en attendant mon retour, il parla, à l'ordinaire, de ses préoccupations politiques.

Voyons, lui dit ma femme en riant, quand vous serez les maîtres de réaliser toutes les belles choses dont vous me parlez, vous sauvez-vous mari?

C'est mon ami, répondit-il, d'un air dogmatique et docile, je ferai pour lui tout ce qui sera compatible avec l'intérêt de la chose publique et de nos principes.

En bon français, cela voulait dire: "Madame", je sais que votre mari est loin d'être de notre avis en fait de politique; s'il nous porte ombrage, nous l'enverrons à la guillotine."

Et pourtant, j'ai vu ce démocrate s'évanouir deux fois; une fois parce qu'un de ses enfants s'était un peu fait mal en tombant, une autre

fois parce qu'il voyait sa femme saigner un pontet.

Ceci vous étonne, Monsieur, autant que moi sans doute, et cependant ce n'est que la simple vérité. Il est vrai que c'est un de ces logiciens implacables et fous qui alignent les idées comme les mathématiciens groupent les chiffres, et, de déduction en déduction, qui, en viennent à démontrer la vertu du crime. Heureux homme!!! heureuse la France de pouvoir espérer de vivre bientôt sous un gouvernement d'hommes aussi débouillonnés!!! Fiat! Fiat!!!

A l'heure où je vous écris, la malaise qui se manifeste depuis le commencement du mois devient peu à peu général; une certaine inquiétude, vague, sombre, indéfinie, s'empare de tous les esprits. Nous sommes médiocrement calmes, mais Phorison est chargé de nuages. Cependant on s'étourdit et on s'égare. On danse beaucoup de toutes parts; jamais peut-être les bals n'avaient été plus nombreux que cette année. Une sarabande même la France et l'on ne saurait voir nulle part des gens qui courent avec plus de joie et d'insouciance vers une crise où la civilisation peut être engloutie.

Quant les paroles dégoûtantes de Marc Dufraisse retentissent à toutes les oreilles, un bal allait s'ouvrir à l'hôtel-de-ville de Paris. La réunion fut encore plus nombreuse qu'elle n'aurait été et on dansa très-gaillardement toute la nuit.

Quant le fameux document signé Blanqui fut connu, l'attention publique ne s'en émut presque pas, et pourtant il le méritait certes bien. La plume qui l'a signé est assez connue, et les hommes à qui il était adressé assez significatifs. M. Blanqui est le fils légitime de la Terreur. Seul entre tous les hommes qui ont été mêlés à la révolution de février, il a véritablement le sens et la fibre révolutionnaire. Àuprès de lui, Ledru-Rollin lui-même n'est qu'un pygmée, et ses autres amis les égaux ne sont que des ombres. Tous ont beaucoup bavardé, quelque peu écrit; Ledru-Rollin s'est épuisé en circulaires, discours ou bulletins. M. Blanqui, lui, ferait de l'action. Du premier coup, il mettrait hors la loi plus de six millions de français. Le sang tout entier de Robespierre coule dans ses veines; et comme il est le plus logique et le plus violent, si la révolution musclée mais non vaincue venait à triompher, il écraserait tous ses rivaux. Le jour où la crise éclatera, si Dieu nous réserve cette dernière épreuve, Paris grêle dans ses entrailles pour la cause du citoyen Blanqui, une armée de révolutionnaires dont les premières phalanges ont bien été défilées le 25 juin, mais dont les nombreux bataillons se cachent en s'exerçant dans les profondeurs de cette cité maudite. Les départements même les plus calmes d'habitude, trahissent un commencement d'effervescence. De tous côtés des avertissements nous arrivent; des villes et des campagnes se soulèvent au nom du socialisme en chantant la Marseillaise, les Girondins, et l'ignoble Qu'ira-t-elle! Le feu coure partout et pendant ce temps, on discute plus ou moins froidement les questions les plus banales. On parle de la fusion des partis avec de plus ou moins belles paroles qu'on se garde bien de mettre en pratique. Certes, n'est-on pas assez averti par un demi-siècle de leçons écrites en lettres de sang, et par ces dates funèbres qui se sont succédées avec une rapidité effrayante?

Toujours des passions soulevées, toujours des émeutes, toujours des menaces de nouvelles catastrophes. Ah! si du moins la France avait gagné quelque chose en gloire et en prospérité! Si tant de sang répandu avait assuré son avenir! Mais rien!... absolument rien que le malheur et des larmes, la misère et l'inquiétude, le désordre et l'égoïsme.

Voilà donc ce que nous avions promis ceux qui les premiers nous lancèrent vers cet abîme en sapant les bases de la société. C'était donc pour nous faire arriver cette position à terrible d'incertitude et d'angoisses, qu'ils ont proscrit et persécuté la religion, et qu'ils ont couvert le pays de sang et de ruines.

Je ne suis point un esprit chagrin, n'apercevant que le côté sinistre de mon temps et à l'opiant une politique de gémissements. Je crois qu'il est de mon devoir de mettre à nu les vices et tous les travers d'une société; je le fais sévèrement, inflexiblement, peut-être, et pourtant je ne suis pas en dessus de la vérité. La Canada, Monsieur, est une possible contrée. Jusqu'à ce jour, la grande occupation de ses habitants a été l'agriculture, un peu de commerce; leur vie intime, leurs affections, leurs souvenirs et leurs espérances ont toujours été concentrés entre leurs familles et leurs amis. On y aime avec raison une liberté sage. Mais ce qui se passe en France peut éblouir dans tous les pays, surtout si une jeunesse enthousiaste de préjugés funestes, qu'elle prend toujours pour des principes incontestables, se lance dans toutes les aventures de cette potémkinie turbulente qui caractérise notre mauvaise presse.

Aujourd'hui plus que jamais je contemple l'avenir de mon pays avec douleur; j'en reviens des crises, des malheurs. — C'est un triste tableau l'aspect de cette portion d'une société que la religion n'anime plus de son souffle. — Le suicide se multiplie à l'infini; depuis quelques mois surtout il paie un terrible tribut dans les tables de la mortalité. Une société pleine de passions et sans croyance, livrée à tous les appétits sensuels, n'a pour refuge que la froide tombe; plus de monastères, solitudes aimées, plus de corporations; on vis à la vie courte et bonne; on se tue dans l'orgie et la licence. On se croit sorti du néant, on se voit accablé d'ennui et de déboires, et pour mettre fin à tout cela on se plonge dans les ténèbres de la tombe par une mort violente et prématurée. — Si le suicide est un crime affreux aux yeux de Dieu et de la société, que puis-je dire de l'assassinat qui devient aussi fréquent

que le vol, commis de sang-froid, lâchement, avec un poignard ou un gourdin. On assassine pour voler, pour vite jouir afin de s'embarquer dans les idéales joies d'une courte vie. Depuis longtemps on a fait des efforts pour ravir au peuple les idées du ciel et de l'enfer, du bonheur et du malheur éternel; on lui a dit d'admirer sa raison, ses passions; des philosophes lui ont créé de nouvelles religions; et on est tout étonné qu'il se rue sur ce monde charnel pour lui demander compte des hasards de la fortune, pour les égaliser par le crime et la révolte! Malgré tant de pénibles spectacles qui contrastent tous les gens de bien, dois-je conclure que la France est perdue à tout jamais? Celle n'a jamais été ma pensée. La France vengera l'arabie si, hardie et généreuse, elle ose la combattre résolument, sans trêves ni merci. Son corps est malade, bien malade même, mais son cœur est toujours le même: Nation spirituelle, aux sentiments élevés, elle n'est ni dégénérée ni dérépente, elle s'est trop livrée à des utopistes et à des ambuleux qui l'ont lancée violemment dans une voie fautive; mais elle ne souffrira jamais qu'on la rende complice de doctrines que répudie la grandeur de ses sentiments.

Récemment encore n'en avez-vous pas vu la preuve? Après l'insulte des discours de Marc Dufraisse et les applaudissements de la montagne, M. Berryer s'élança à la tribune comme un lion frémissant d'une superbe colère. Il était pâle et ému; l'éclair jaillissait de son beau et énergique regard; sa main pressait et semblait pétrir le marbre de la tribune. L'émotion était la même sur tous les bancs de la majorité et dans les tribunes. A peine cet homme illustre, animé du patriotisme le plus ardent, eût-il prononcé les premières paroles qui appliquent le stymate de réprobation au discours et aux applaudissements de la montagne, qu'aussitôt, sur tous les bancs, éclatèrent avec une indescriptible énergie des acclamations et des applaudissements qui se prolongèrent pendant plusieurs minutes... Ceci, Monsieur, prouve, je l'espère, assez en faveur de notre pays. — Et la religion, malgré les efforts conjurés de tant d'impies et de tant de prévaricateurs n'est-elle pas toujours debout, toujours forte, toujours aimée!

(La fin au prochain numéro.)

Nous sommes dans la nécessité de prévenir un certain nombre de nos abonnés retardataires qu'ils ne doivent pas différer plus longtemps de nous faire parvenir le montant des arrérages de leur souscription aux Mélanges Religieux. Plusieurs devront même comprendre que l'indulgence qu'ils n'ont jamais manqué d'obtenir de notre part, doit nécessairement, pour eux aussi bien que pour nous, avoir un terme.

DECES.

A. Berthier, le 7 du courant, à l'âge avancé de 99 ans, Sr. J. B. Bucher, après une maladie de 12 mois. Ses funérailles ont eu lieu le 9 du courant avec grande solennité au milieu d'un grand concours de personnes. Au même lieu le 9 du courant après une maladie de douze mois, Da ne Honora Camille de Marquis, épouse de Sr. Anacle de Pellard, à l'âge de 83 ans. En cette ville Dimanche, le 13 du courant, Dame Veuve Marie-Louise-Carotte St. George, mère de feu Sr. George Dupré, Eccl. Avocat, âgée de 79 ans. Ses funérailles auront lieu demain, à 8 heures et demie A. M. Le convoi partira de sa demeure, rue Saint-Sacrement.

ANNONCES.

Un jeune monsieur qui désirerait embrasser la carrière du barreau, trouverait une position avantageuse du côté de son attachement professionnel dans le cabinet d'un avocat praticien de cette ville, particulièrement s'il avait fait un cours de lectures. S'adresser pour renseignements au Rédacteur-en-Chef des Mélanges Religieux. Montréal, 11 Avril 1851.

AVES.

On a besoin de soixante maçons pour la construction du Nouveau Collège de St. Hyacinthe; les travaux commenceront le 20 Avril.

Les Messieurs du Clergé et autres trouveront chez les Soussignés en outre de leur bel assortiment de Statues d'église de toutes grandeurs, un magnifique Crucifix mesurant 6 pieds et demi des mains aux pieds, ainsi qu'un Christ mort ou Suspendu de 5 pieds 2 pouces de long, pour Calvaire. Prix très modérés. C. CATTILLI et Co. Rue Notre Dame, près la rue Bonsecours. Montréal, 18 Mars 1851.

HOTEL RICHARD.

CETTE maison, déjà connue du public sous le nom Pension Priée, est sise à l'extrémité supérieure de la Place Jacques-Cartier (ancien Marché-Neuf), au No 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé, y trouveront en tout temps des chambres convenablement meublées, la tranquillité, et toutes les attentions désirables. L'établissement a vue sur le fleuve et réunit à la beauté du site les avantages de la centralité, du voisinage du port et des débarcadères des chemins de fer. Prix égaux à ceux des hôtels où il y a table d'hôte.

AUX ENTREPRENEURS.

Les MARCHANDISERS de Srs. SCHOENASTRIE et L'ÉVANGÉLISTE ont des propositions pour la décoration de l'ÉGLISE et de la SACRISTIE jusqu'au 23 du courant. Pour plans et devis, s'adresser au Curé du lieu. St. Scholastique, 10 Mars 1851.

GABRIEL BÉGIN ECCLÉSIASTIQUE ET CIVIL

POUR 1851,

A vendre chez E. E. FABRE et Cie. Rue St. Vincent, No. 1. 19 nov. 1849.